

qui viennent chez nous, une sorte de saint Sava français, a coutume de dire que pour examiner les problèmes de l'Adriatique, il veut chausser des lunettes italiennes ; je les lui emprunte bien volontiers pour mon compte.

D'abord, il y a des traités, conditions de l'entrée en guerre de l'Italie. J'ajoute, s'il m'est permis, à cette raison qui dispenserait de toutes les autres, une petite considération d'ordre personnel. Avant la guerre, quelques publicistes français, montrant à l'Italie alors triplicienne la côte adriatique abandonnée et infertile, les ports rares de sa côte basse où dorment quelques vaisseaux aux voiles pendantes, en un temps où « l'Adriatique entourait l'Italie comme un fossé entoure une prison », s'efforçaient de rappeler l'attention italienne sur son véritable empire maritime qui est d'abord adriatique. Il y aurait quelque pharisaïsme à le lui contester aujourd'hui, alors que la guerre n'a fait qu'ajouter un argument puissant de stratégie navale à cette démonstration d'ordre économique.

Cette bataille de Dalmatie a été conduite de part et d'autre avec grande ardeur et à grand fracas ; le tintamarre des brochures, des volumes et des arguments, ethniques et linguistiques d'un côté, historiques et stratégiques de l'autre, n'a cependant jamais empêché les personnes « autorisées » par leur information ou par leur sagesse de tomber toujours d'accord que tout devait nécessairement s'arranger. Ni les Serbes ne contestent le principe de la suprématie navale de l'Italie dans l'Adriatique (1),

---

(1) Voir surtout l'interview de M. Pachitch, *Times* du 16 mars 1916, et de la *Riecht* du 23 avril.